



Le mot du Maire

Chères Meroutaines, chers Meroutains,

La proximité des élections départementales ne m'autorise pas à évoquer ce sujet dans ce bulletin.

Le budget communal 2015 sera voté à la mi-mars. Ce sera, à mon sens, notre premier budget, la première année étant une période de transition. Conformément à notre engagement, les taux communaux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière vont baisser de façon à ce que la part communale n'augmente pas, malgré la hausse traditionnelle des bases locatives votées par l'état. Nous irons même plus loin pour la taxe d'habitation, puisqu'en 2015, ce sera le montant global de cette taxe, c'est-à-dire concrètement la somme que vous payez, qui n'augmentera pas pour l'ensemble des foyers meroutains. Cette disposition, qui ne limitera aucunement nos projets d'investissements, est rendue possible, malgré la baisse des dotations de l'état, pour deux raisons essentielles :

- ✓ nous percevrons en 2015 de nouvelles recettes fiscales, et notamment de la part des entreprises installées à la Jonction,
- ✓ nous avons fortement réduit quelques dépenses de fonctionnement,

Dans les prochaines années, nous poursuivrons sans répit cette maîtrise budgétaire et fiscale, afin de rendre un peu de pouvoir d'achat aux foyers meroutains, de faciliter l'installation de nouvelles familles et entreprises chez nous et de continuer à investir pour le bien de tous.

*Stéphane Guyod
Maire de Meroux*

Les principales décisions du conseil municipal

A la fin du mois prochain, nous commencerons la seconde année de notre mandat. C'est le moment de faire le point des principales décisions qui ont été prises par le conseil municipal.

Avril à juin 2014 :

- ✓ Recherche d'un nouveau boulanger pour assurer la tournée dans le village.
- ✓ Fleurissement du village.
- ✓ Approbation des comptes 2013.
- ✓ Vote du budget 2014.
- ✓ Maintien du taux d'imposition pour la part communale.

Juillet et août 2014 :

- ✓ Modification du règlement de location du fort.
- ✓ Création d'une cantine et d'un accueil périscolaire.
- ✓ Aménagement d'un chemin piétonnier entre l'arrêt de bus et la mairie.
- ✓ Annulation d'un prêt de 150 000€ signé en décembre 2013.
- ✓ Recrutements pour le périscolaire et la restauration.

Septembre et octobre 2014 :

- ✓ Vote des tarifs accueil et activités du périscolaire, études dirigées et restauration scolaire.
- ✓ Mise en sécurité du muret de la mairie.
- ✓ Mise à disposition d'un fonds de péréquation à l'initiative de M. Meslot, Président de la CAB : 120 000€ sont inscrits pour Meroux.
- ✓ Mise à jour du règlement d'affouage.
- ✓ Visites du fort, repas et animations du 11 novembre.
- ✓ Prolongation de 6 mois en CDD du contrat d'un employé communal
- ✓ Accord pour assurer le déneigement des rues de Moval après celles de Meroux.
- ✓ Organisation du marché de Noël.

Novembre et décembre :

- ✓ Adoption de la convention déneigement pour les personnes de plus de 75 ans
- ✓ Lancement du Pass Time
- ✓ Convention économies d'énergie avec le SIAGEP pour le remplacement des lampes d'éclairage public.
- ✓ Renégociation des emprunts qui dégagent ainsi 2 000€ d'économie par an.

- ✓ Redistribution des indemnités de décembre du Maire et des adjoints aux associations du village et à quatre associations caritatives : SPA, Téléthon, Une rose un Espoir, APAJH 90.
- ✓ Prolongation de 6 mois en CDD du contrat d'un second employé communal.
- ✓ Repas des aînés : date, lieu et organisation.
- ✓ Les compétences d'urbanisme actuellement assurées par la DDT seront reprises par la CAB en juin 2015 (instruction des permis de construire, déclarations préalables, ...)

Janvier 2015

- ✓ Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du cœur de village (la maison intergénérationnelle et des associations ; les ateliers communaux, l'aménagement des abords de la mairie, le terrain de pétanque, ...)
- ✓ Le fonds d'amorçage (50€ par enfant utilisant les activités périscolaires) sera directement versé au RPI si les autres villages font de même.
- ✓ Lancement des demandes de subventions pour le parc multisports.

En plus de toutes ces décisions, de nombreuses actions ont été menées. En voici, une liste non exhaustive :

- ✓ Changement des abris bus rue du 15 juillet, changement de canalisations d'eau rue du lavoir et remise en état du revêtement, pose d'un miroir rue de Vézelois et d'un panneau cédez le passage rue des Mésanges, nouvelles décorations de Noël, interventions diverses des employés de la commune, mise aux normes du fort selon les indications de la SOCOTEC, deux panneaux « **la Jonxion – commune de Meroux** » ont été installés, étanchéité dans un logement au-dessus de la mairie, passages piétons remis en peinture,...
- ✓ visite aux personnes âgées lors de leur anniversaire, avec de petits présents
- ✓ visite aux heureux parents d'un nouveau-né avec petit cadeau au bébé...
- ✓ Rencontres avec les associations et établissement d'un calendrier, reprise du site communal avec réorganisation, modernisation et mises à jour régulières, des Brèves mensuelles pour une information rapide et précise, le livret d'accueil réactualisé et complété, contacts avec la Jonxion et la gare pour « rapprocher » les deux parties du village, rencontre avec les nouveaux habitants,.....
- ✓ Conférence puis atelier équilibre, bourse aux vêtements, atelier d'art floral, Zumba,...
- ✓ Aménagement de vestiaires pour le périscolaire, achat d'un vidéo projecteur pour la salle du conseil.....
- ✓ Suivi du dossier réouverture de la ligne Belfort/Delle, travail avec Moval pour le réaménagement et

sécurisation du passage sous rails (situé sur la commune de Moval),

Le coin des associations

Le comité des fêtes

Nous sommes présents dans le village depuis 1992. Nous animons diverses manifestations :

- ✓ Un Loto avec de nombreux bons d'achats
- ✓ Une marche avec trois circuits d'environ 5, 10 et 15 km autour du village
- ✓ La Fête de la Saint-Jean dans la cour de l'école avec repas, retraite aux flambeaux, et feu de la Saint-Jean devant la mairie, en collaboration avec l'APEMMS (association pour les écoles de Meroux Moval Sévenans)

✓ Le vide-grenier que nous organisons depuis un an
Ces animations auxquelles vous participez nombreux, et j'en suis ravi, nous réjouissent. Aussi, je fais appel à vous soit pour venir nous aider (ne serait – ce qu'une fois par an) soit pour nous proposer d'autres attractions que vous nous verriez animer. C'est pourquoi nous vous invitons à prendre le verre de l'amitié

Le VENDREDI 6 MARS à la Mairie à 19 h 00

N'hésitez pas à venir !

Nos dates pour l'année 2015:

- ✓ 28 Mars : LOTO à la Salle des Fêtes d'Andelnans
- ✓ 19 Avril : Marche familiale au Fort de Meroux
- ✓ 20 Juin : Fête de la Saint-Jean à l'école de Meroux
- ✓ 13 septembre : Vide-Grenier

Jean Michel LIBLIN

Une Rose un Espoir 2015

Notre Assemblée générale s'est déroulée le 10 février dernier, nous avons retracé en images les moments forts de l'opération 2014 : grande mobilisation des bénévoles, implication grandissante des communes et générosité importante des habitants des 21 communes visitées ! Les artisans, commerçants et entreprises ont aussi fait preuve de beaucoup d'intérêts en réservant leurs Roses dès le mois de janvier.

Le vidéocoloscope HD que nous avons financé par l'intermédiaire de la Ligue au service du docteur Fratté donne entière satisfaction aux praticiens. Cette année, nous participerons au financement de 2 matériels pour le cancer du sein de l'Hôpital Nord - Franche - Comté Belfort (anciennement CHBM) :

- ✓ Le renouvellement du Mammotome de 2002, dont 1 500 patientes ont pu bénéficier évitant ainsi de la chirurgie pour effectuer un prélèvement. Il sera utilisé dans le service du docteur Sylviane Rossier, il est estimé à environ 20 000 euros.

- ✓ L'autre projet et un autre appareil de remodelage du sein pour le service du docteur Jean – Baptiste Andréoletti, le premier a été utilisé sur 74 patientes en 2014, son coût est d'environ 9 000 euros.

Avec votre aide, nous espérons cette année encore couvrir le Territoire de Belfort de magnifiques Roses durant notre week-end des 25 et 26 avril prochains. Prenez le temps de faire une pause et rendez-nous visite sur notre site : www.uneroseunespoir90.fr

Denis SPENLIHAUER

Téléthon

La benne « défi Téléthon » pour récupérer l'aluminium, les cannettes vides et les boîtes de conserve est à votre disposition au fort. Pensez à y déposer ce que vous aurez mis de côté...

Etat civil

Sauf avis contraire des familles, nous rendrons compte régulièrement dans les Brèves de tous les actes d'état civil.

Naissances :

ESTRADA Olivia, le 6 février

BRESSON Eve, 9 février

Bienvenue à ces petites et félicitations aux heureux parents.

Divers

Elections départementales

Ce qui change dans les élections du 22 et 29 mars:

- ✓ Le Conseil Général devient Conseil Départemental.
- ✓ Le nombre de cantons passe de 15 à 9 pour notre département afin de corriger les inégalités démographiques qui se sont créées au fil des temps.
- ✓ Nous changeons de canton et intégrons désormais celui de Chatenois-les-Forges.
- ✓ Il y aura 18 membres. Ils siègeront au conseil départemental pendant 6 ans.
- ✓ Nouveau mode de scrutin : il sera binominal majoritaire à 2 tours. Ce sera l'élection d'un homme et d'une femme par canton afin d'obéir à une parité parfaite au sein du conseil.

Réouverture de la ligne Belfort-Delle

Du 23 février au 31 mars inclus, un dossier d'enquête publique et un registre d'enquête parcellaire seront déposés et ouverts à la consultation en mairie. L'ensemble du dossier est consultable sur le site de la commune : www.meroux.fr. De plus, deux permanences seront tenues par un membre de la commission d'enquête en mairie de Meroux le 4 mars de 14h00 à 17h00 et le 21 mars de 10h00 à 12h00.

Un carnaval bien sympathique

Jeudi 19 février, vers 17h00, vous avez certainement entendu beaucoup de bruit et de cris dans les rues paisibles de notre village. Puis, vous avez découvert de nombreux confettis et cotillons. Tout ceci est la conséquence d'un grand



Cette joyeuse cavalcade a été organisée par Julie et Marion, les deux animatrices chargées de mener à bien les activités péri-éducatives pour nos enfants. Ce grand défilé, haut en couleurs, était ouvert à tous. Il réunissait petits et grands : enfants, parents, grands-parents.... Un doux mélange de générations fort convivial !!!

Pour clôturer la manifestation, les Amis du Jeudi avaient concocté un savoureux goûter fort apprécié des enfants mais aussi des adultes.

Ce fut un moment d'échange fort sympathique autour d'un bon chocolat chaud et d'excellents beignets que chacun a su apprécier.

Merci à tous pour votre participation !!



Photo : J. Creux

Dernière minute

L'association des parents des écoles du RPI (APEMMS) organise un repas dansant au fort le 21 mars pour fêter carnaval. Petits et grands seront les bienvenus pour passer un moment de joie, de danse et de détente!